



Ayant été informé d'une correspondance que le président du Gicam aurait envoyé au Chef de l'Etat ,et relative à la rupture consommée des relations entre le Directeur Général des Impôts et les entreprises, le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze, tient à porter à l'attention de l'opinion publique et de la communauté des affaires les informations suivantes : Le Cameroun est engagé dans un vaste projet de réforme visant à éradiquer la crise économique qui affecte la sous-région d'Afrique centrale. Entre autres, le gouvernement s'est engagé à maximiser le recouvrement des recettes non pétrolières afin d'être moins dépendant des ressources tirées du pétrole.

Ceci est l'une des recommandations du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Cemac tenu à Yaoundé en décembre 2016 et fait partie des cibles définies dans le programme économique et financier conclu avec le Fonds monétaire international. Cet objectif de maximalisation du recouvrement des recettes fiscales et douanières pouvant présenter un potentiel conflictuel avec les différents contribuables, le gouvernement s'est résolument engagé dans une perspective de dialogue permanent et fécond avec le secteur privé. Le Premier Ministre anime pour se faire, des discussions régulières avec le secteur privé dans le cadre du Cameroun Business Forum.

De même, des cadres de concertations avec le secteur privé ont été créés par le Ministre des Finances en 2019 et se tiennent très souvent aux fins de rechercher les voies de consensus

aux différents problèmes qui peuvent se poser. Plus spécifiquement, une rencontre Minfi -secteur privé se tient désormais chaque année avant la confection de la loi des finances et ce, afin d'informer le secteur privé et de discuter avec lui, des innovations éventuelles dans le domaine de la fiscalité. Le gouvernement reste persuadé comme il s'y était engagé, que le secteur privé doit jouer un rôle de premier plans dans la relance de la croissance économique .

Aussi, le Ministre des Finances souhaite -t-il encourager tous les acteurs à ne pas se départir de cet esprit de dialogue et à utiliser les cadres de concertation cités plus haut, pour l'examen et la résolution des problèmes qui se poseraient dans leurs activités respectives.

Source: Le Pelican N°338
